

FEMMES MIGRANTES ET ESPACES PUBLICS

LES FEMMES ORIGINAIRES D'ALGÉRIE ET DU MAROC EN FRANCE (FIN XXe - À NOS JOURS)

Juin 2020

Mathilde Longuechaud - Institut du Genre en Géopolitique

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteurice.

Citer cette publication : Mathilde Longuechaud, « Femmes migrantes et espaces publics : les femmes originaires d'Algérie et du Maroc en France (fin XXe siècle à nos jours) », Institut du Genre en Géopolitique, juin 2020.

© Tous droits réservés, Institut du Genre en Géopolitique, Paris, 2020

Femmes migrantes et espaces publics,

Les femmes originaires d'Algérie et du Maroc en France (fin XXe siècle à nos jours)

Introduction

Longtemps, les processus de construction sociale des identités ont été réduits à des différences biologiques et les modèles masculins comme féminins ont été intériorisés par les femmes. Progressivement les travaux de recherches sur le genre ont permis de mettre en lumière le processus de construction du genre et son exclusion dans nombre de domaines ou d'espaces. Les publics font partie de ces espaces, conçus par la figure hégémonique masculine, pour leurs besoins, selon la société qu'ils ont très majoritairement bâtie et de manière à préserver la structure de cette société. L'intériorisation des modèles comme des espaces masculins et féminins par les femmes participe bien évidemment à la préservation des structures sociétales patriarcales.

Les espaces publics en France permettent l'entrecroisement de la dimension culturelle et de la dimension de genre. En France, l'exclusion des femmes des espaces publics est étudiée depuis peu mais est révélatrice des structures profondes de la société française. L'étude du genre et de la ville se développe à la fin des années 1990 et au cours des années 2000 ; on peut notamment citer l'ouvrage de Jacqueline Coutras, *Crise urbaines et espaces sexués* (1996) dans lequel la division sexuée des espaces apparaît comme le socle fondateur de l'organisation urbaine. En sciences sociales, l'ouvrage dirigé par Christine Bard, *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*. (2004) questionne les limites et les normes qui définissent et s'appliquent aux espaces et celui de Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question* (2008), met en lumière la persistance des peurs qu'éprouvent les femmes et la façon dont ces craintes modèlent l'usage féminin des espaces publics. À partir des années 2010, les travaux dans ce champ d'étude se développent, comme en témoigne le rapport de l'agence d'urbanisme de Bordeaux, *L'usage de la ville par le genre* (2011).

Alors que les travaux sur le genre se développent de par le monde, le sujet féminin apparaît aux côtés du sujet masculin dans un processus complexe de recherche d'identité au niveau social, politique, culturel, artistique, économique ou encore symbolique.

Dans un article paru dans la revue *L'Autre*, Maria Luisa Cattaneo et Sabina Dal Ferme observaient ainsi que « les femmes de tous les pays sont en quelque sorte en conflit avec leurs propres cultures d'origine mais celles qui migrent vivent souvent ce conflit avec une plus grande souffrance. Dans le pays d'accueil, elles sont confrontées à d'autres valeurs, d'autres comportements, d'autres responsabilités qui sont propres aux pays occidentaux, mais elles sont confrontées en même temps à leur rôle, tel qu'il est conçu et reproduit dans leur culture d'origine.¹ »

Pour les femmes migrantes, le rapport à la culture d'origine peut ainsi créer des tensions identitaires fortes qui peuvent se traduire par le choix entre rester fidèles à leur culture d'origine et éventuellement subir un joug de soumission supplémentaire ou embrasser la culture du pays de résidence occidentale et risquer le sentiment de renier sa culture propre et d'être perçue par les autres membres de sa communauté comme une femme sans honneur, ayant trahi les siens. Pour les femmes filles de parents émigrés, appartenant à la seconde génération, l'équilibre entre l'accession à la culture du pays où elles sont nées et le respect des modèles parentaux est parfois extrêmement dur à trouver.

L'immigration marocaine et algérienne est ancienne mais toujours d'actualité ; en fait elle connaît un renouveau, particulièrement pour le Maroc d'où de nombreuses femmes seules émigrent aujourd'hui². Le choix de s'intéresser aux espaces publics et aux femmes « issues de l'immigration », sans faire de distinction entre les générations car nous nous intéresserons surtout aux modèles socioculturels³, s'explique ainsi parce que les espaces publics condensent un certain nombre de tensions pour les femmes et d'autant plus pour les femmes d'origines algérienne et marocaine.

La question de l'espace public permet également d'aborder de manière croisée deux formes de domination, la domination de genre et une domination sociale qui s'exerce sur

¹ Maria Luisa Cattaneo et Sabina Dal Ferme, « Souffrance et créativité des femmes migrantes. A la recherche de nouvelles identités » *L'Autre*, vol. 5, n°3, 2004 p. 389

² La France est le premier pays de destination pour les Marocains et 52 % des migrants sont des femmes. Plus de la moitié ont le baccalauréat et 20 % d'entre elles possèdent au moins une licence. Voir Thomas Lacroix, « Les Marocains en France : maturation d'une communauté transnationale » in Mohamed Berriane (coord.) *Marocains de l'extérieur* 2017, Fondation Hassan II, pp.383-414, 2018

³ Par ailleurs nous reprenons une citation de Georges Abou Sada pour justifier notre considération indifférenciée des générations issues de l'immigration : « On ne peut pas faire comme si ces jeunes n'appartenaient pas à ce milieu qui a connu la transplantation migratoire. Leurs trajectoires s'inscrivent dans le prolongement de celles de leurs parents même si elles se développent dans l'espace social et culturel du pays d'accueil. Il est indéniable qu'il existe une distance entre eux et leurs parents, mais on ne peut oublier les conditions sociales qui sont à l'origine de cette distance », Abou Sada Georges, Milet Hélène (1986) *Génération issues de l'immigration*, Arcantère, 233 p., cité par Corinne Mélis, « Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et Voix de Femmes », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°1 | 2003, 81-100

les personnes d'origine étrangères. Il nous semble également qu'elle permet de mettre en perspective, d'offrir un nouvel angle d'approche de certaines formes d'occupation ou tout du moins de présence à l'espace public comme le port du voile. Marie-Rose Moro observait ainsi en 2004 que le voile pourrait être une nouvelle manière d'être au monde pour ces femmes musulmanes qui ne ressemblent pas à leurs grands-mères, quasiment absentes des espaces publics. En ce sens, le foulard islamique serait le signe, le témoin d'une « réappropriation active et personnelle de la part des femmes musulmanes qui franchissent les espaces de vie traditionnels et qui revendiquent l'accès à l'enseignement, au travail et à la vie publique. Il renvoie à une réinterprétation critique de la religion et à une réadaptation d'un mode de vie islamique plus qu'à leur banalisation au sein des habitudes traditionnelles »⁴.

Notre étude ne prétend pas à l'exhaustivité ; elle se place dans une démarche d'exploration des notions et conceptions des espaces publics par le prisme du vécu féminin afin de mieux envisager les souffrances qu'elles peuvent endurer. Elle ne se fonde pas sur une enquête ni un vécu spécifique ; son défaut de légitimité peut d'ores et déjà être pointé et à juste titre. Néanmoins cet aperçu des enjeux de la question des femmes d'origines marocaines et algériennes et de l'espace public en France propose un apport à la réflexion sur ce dernier et la question de l'identité des femmes migrantes en France.

Bref rappel sur la notion d'espace public

L'espace public est une notion polysémique qui désigne la sphère publique (l'espace public immatériel) et les espaces publics, *public spaces*. Pour Jürgen Habermas, l'espace public comme sphère publique s'est constitué lorsque des personnes privées, des individus, et notamment des bourgeois, se sont rassemblés pour critiquer l'Etat ; de là sont nés le débat, l'information, la communication et l'opinion publique (Habermas, 1992). La question du pouvoir est centrale dans la sphère publique ; pour s'exprimer et être perçu, cet espace public de débat et d'informations a besoin d'un support tangible, d'un théâtre où s'exprimer et gagner en visibilité.

On parle alors des espaces publics, des lieux dotés d'un statut juridique qui en garantit l'accessibilité selon les principes de liberté et d'égalité d'utilisation. Ce sont des espaces physiques, géographiquement limités et localisés (Paquot, 2009). Les logiques d'échange — d'idées, de marchandises, de capitaux, de regards, d'opinion etc. — et d'interaction

⁴ GÖLE Nilüfer, *Musulmane et modernes. Voile et civilisation en Turquie*. Paris, La Découverte, 2003 trad., p. 168, cité par MORO Marie-Rose, « Editorial », *L'Autre*, vol. 5 n°2, 2004, p.4

font de la circulation et de la communication les caractéristiques propres de l'espace public.

Toutefois, les espaces publics et leurs usages changent au gré de l'évolution des sociétés, des mœurs et des opinions. Parce qu'il est un espace d'ambivalence et de rencontres, de confrontations et de violence symbolique, l'espace public, immatériel et matériel, est en mouvement constant.

Enfin, l'inscription des inégalités sociales dans l'espace est un élément majeur de la compréhension de la ville et des espaces publics. Si, selon Henri Lefebvre⁵ « l'espace est une projection au sol des rapports sociaux », l'inverse est également vrai ; une dialectique se forme entre inégalités et organisation spatiale, entre usages des espaces publics et visibilité dans la sphère publique⁶.

Matérialisation des dominations patriarcales en France, au Maroc et en Algérie

Cet état des lieux non-exhaustif des conceptions et usages sexués des espaces publics dans ces différents pays n'a pas pour but une comparaison en matière d'oppositions et de différences. Au contraire, il cherche à nourrir une réflexion globale sur l'organisation genrée des espaces et leur élaboration selon une domination masculine. Telles observations ici doivent pouvoir engendrer un questionnement sur une pratique ailleurs.

Les sociétés d'Afrique du Nord, comme la France, sont des sociétés traditionnellement patriarcales dont les structures visent à établir et maintenir l'emprise de la domination de la figure masculine hégémonique. La conception de l'espace public révèle ces logiques patriarcales et de domination sociale — du point de vue du genre comme de la classe. Aujourd'hui encore, quelque soient les évolutions contemporaines en faveur de l'égalité

⁵ LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968, p. 117-118

⁶ Le singulier et le pluriel de la notion d'espace public désignent deux objets différents mais deux objets en symbiose, fonctionnant de concert et tous deux largement détenu par la figure masculine. Nous emploierons donc parfois le singulier pour désigner le pluriel.

des genres⁷, l'espace public reste façonné par cette logique de domination genrée, matériellement, symboliquement comme dans les usages.

Ainsi, les travaux de Pascale Lapalud et Chris Blache, fondatrices de l'association Genre et Ville, ont mis en lumière un phénomène qui relève d'une logique désormais bien connue : la ville et les espaces publics ont été conçus par les hommes et pour les hommes. Cette ville, c'est notamment la ville industrielle qui se transforme radicalement avec la ville haussmannienne — une ville qui porte le nom d'un homme. Les objectifs d'assainissement, d'aération, d'embellissement des travaux haussmanniens font de la « ville de la révolution industrielle (...) celle de la circulation, une affaire éminemment masculine⁸ ». L'ordre, au cœur de la volonté haussmannienne, façonne l'espace urbain et la ville dont il devient une des finalités premières : à l'extérieur, l'ordre public est une affaire d'hommes, tandis qu'à l'intérieur des immeubles, il incombe à la femme de faire régner l'ordre social, et ce, en commençant elle-même par observer un certain nombre de règles⁹ dont celle de s'effacer de l'espace public. Par une étude de la flânerie dans la ville depuis le XIXe siècle, Pascal Lapalud, Chris Blache et Lucie Rousseil-Richard montrent que la ville est pour les femmes un cadre très contraignant et peu accueillant : les bâtiments mis en valeur par les grandes percées et les espaces publics — les perspectives, les places, les carrefours — sont des lieux où s'affairent les hommes de la société industrielle — la bourse, les banques, les ministères etc. La présence des femmes est rendue invisible tandis que leur corps dans l'espace urbain devient l'objet du regard masculin qui, lui, possède pleinement la ville. Les auteures mettent ainsi en évidence qu'à « toute personne ne répondant pas aux normes de cette hégémonie masculine, les femmes, les masculinités non hégémoniques, les homosexuel.le.s, les lesbiennes, les trans » s'impose « la nécessité d'un certain auto-contrôle, d'une maîtrise de soi, de ses gestes et de sa mise. » Enfin, l'espace public finit par être présenté comme un espace menaçant pour les femmes.

⁷ A propos des événements ou usages qui façonnent l'histoire et la construction même des individus, Mona Chollet, dans son ouvrage *Sorcières, la puissance invaincue des femmes* cite Françoise D'Eaubonne : « Les contemporains sont façonnés par des événements qu'ils peuvent ignorer et dont la mémoire même se sera perdue ; mais rien ne peut empêcher qu'ils seraient différents, et penseraient peut-être d'autres façon si ces événements n'avaient pas eu lieu. » D'EAUBONNE Françoise *Le Sexocide des sorcières, L'esprit frappeur*, Paris 1999, cité par Mona Chollet *Sorcières, la puissance invaincue des femmes*, Editions La Découverte, « Zones », Paris, 2018 p. 34

⁸ LAPALUD Pascale, BLACHE Chris, ROUSSEIL-RICHARD Lucie, « Le droit à la flânerie. Genre et Ville » *Les cahiers de la LCD*, n°1, 2016, pp. 34-57

⁹ On pense notamment aux manuels de savoir-vivre, de savoir-faire ou de bienséance qui inculquent aux femmes les comportements, les savoirs, nécessaires pour jouer leur rôle de gardienne de l'ordre familial et social qui lui incombe.

Aujourd'hui, les débats sur l'espace public et les femmes s'articulent souvent autour de la question sécuritaire¹⁰. La problématique de la peur est centrale dans la question de l'espace public et conditionne un certain nombre d'usages féminins des espaces urbains. Quand bien même les femmes n'ont pas été l'objet d'une agression, l'idée même que, parce qu'elles sont femmes, elles sont exposées à cette possibilité de violence entretient un sentiment de vulnérabilité et une crainte. Cette dernière apparaît comme un « rappel à l'ordre », un rappel que leur présence dans certains lieux et particulièrement après une certaine heure est une transgression des normes genrées des espaces publics.

Dans les médias, nombreux sont les discours où l'exclusion des femmes de l'espace public apparaît comme un phénomène nouveau, limité aux quartiers populaires, les quartiers où se concentrent des populations d'origine étrangère, les banlieues etc. L'Islam est plus ou moins implicitement désigné comme principal responsable de l'exclusion des femmes dans l'espace public, ce qui renvoie à une représentation de la femme musulmane ou d'origine arabe-musulmane comme victime, image que nous étudierons plus loin.

Or la domination masculine n'est pas propre aux quartiers populaires, ni aux cultures associées à l'Islam. La conception même de l'espace urbain public en France, comme brièvement évoqué, relève d'une tradition de l'exclusion de la femme. Les femmes « issues de l'immigration » se trouvent, en tant que femmes, dans un espace qui leur est hostile parce qu'il a été conçu par des hommes et pour des hommes et qu'il matérialise les limites de l'ordre social et moral d'une société traditionnellement patriarcale. La question de la place des femmes dans les espaces publics et a fortiori dans l'espace public est une question structurelle que partagent les sociétés maghrébines et particulièrement marocaine et algérienne dans le cadre de cet article.

La domination masculine s'exprime ainsi dans la structure même de l'espace, lequel est façonné selon des limites, des frontières ; la frontière, en tant qu'elle est le signe du terme, différencie, définit l'autre et selon l'expression de Claude Raffestein, elle est un lieu de néguentropie, en ce qu'elle permet de créer un ordre, une organisation structurelle (Raffestein, 1986). La néguentropie, ou entropie négative, est une notion de thermodynamique qui désigne le phénomène inverse de l'entropie. Du grec *entropê*, littéralement « action de se transformer », l'entropie est une valeur qui caractérise le désordre, la déstructuration d'un système et permet de quantifier le mélange d'énergies.

¹⁰ En 2012, sur le site du ministère de l'Intérieur, une rubrique intitulée « Conseil aux femmes » donnait toutes sortes de mesures de sécurité car « En raison de leur sexe et de leur morphologie, les femmes sont parfois les victimes d'infractions particulières. » Retirée après avoir fait l'objet d'un grand nombre de critiques, cette publication apparaît comme une injonction à ne pas s'attarder dans l'espace public, une injonction qui s'inscrit dans la continuité du XIXe siècle.

A *contrario*, le terme de négentropie employé par Claude Raffestein désigne précisément cette capacité à structurer et définir qu'ont les limites.

On pense alors au schéma des oppositions élaboré par Pierre Bourdieu dans lequel on retrouve l'opposition suivante : « *Fermé, dedans, dessous, féminin, dominé* opposé à *Ouvert, dehors, dessus, masculin, dominant*¹¹ ».

Du reste, les normes socioculturelles qui régissent les comportements dans l'espace public sont ce que Bourdieu qualifiait de « limites constitutives de l'ordre social et de l'ordre mental qu'il s'agit de conserver à tout prix ¹² ». On comprend alors que les espaces publics et l'espace public, la sphère où s'exprime l'opinion publique fonctionnent de concert.

Dans les espaces marocains et algériens, la domination patriarcale se traduit ainsi par une prédominance de la présence masculine à l'extérieur, justifiée par cette opposition entre l'intérieur et l'extérieur, ce dernier étant l'espace masculin par excellence. Ainsi, selon une conception traditionnelle, l'espace social est fragmenté et les rôles sociaux des femmes s'articulent essentiellement autour de la fonction domestique, l'intérieur, tandis que les rôles sociaux des hommes sont tournés vers l'extérieur. La conception et les usages genrés des espaces publics s'articulent à l'organisation sociale et symbolique. Le récit de Camille Lacoste-Dujardin¹³ de la relation qu'elle a tissé avec une femme kabyle émigrée en France dans les années 1960, ainsi qu'avec sa famille restée en Algérie, donne une idée de l'organisation sociale traditionnelle des villages kabyles, donc en milieu rural. L'ethnologue raconte ainsi les journées passées entre femmes, dans les maisons des unes ou des autres, principalement occupées à cuisiner puisque la guerre et l'émigration d'après-guerre ont bouleversé la tradition agricole des campagnes, une tradition qui permettait aux hommes et aux femmes de travailler ensemble dans les champs. Un passage intéressant sur l'évolution de la place de la femme dans les espaces publics est celui des achats à l'épicerie :

¹¹ BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, p. 354

¹² BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 122, cité par DRIS Nassima, « Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger » in *Femmes et Villes*, Op. Cit. pp. 249-264

¹³ LACOSTE-DUJARDIN Camille, *Dialogue de femmes en ethnologie*, La Découverte, 2002 (ed. originale 1977)

« Ce jour-là, nous sommes donc encore une fois entre femmes, à la maison. Mais il n’y a plus de semoule ; alors qu’autrefois on ensilait la production de l’année dans les grandes jarres de terre crue, à présent on va s’approvisionner au fur et à mesure des besoins chez l’épicier. Il faut donc aller chercher la farine et la semoule que l’on ne fait plus à la maison. « Ce sont les femmes qui, à présent vont au marché, m’a dit un jour M. Amazir avec un air plein de sous-entendus ! Aller au marché, lieu de rencontre et parfois d’affrontement entre tribus, était en effet autrefois strictement réservé aux hommes ; à l’exception des femmes âgées, parce qu’elles ont dépassé l’âge de procréer. Quelle révolution dans les mœurs, puisque, aujourd’hui, les femmes vont quérir à l’épicerie ce qui reste malgré tout leur domaine : la semoule et la farine. » (Lacoste-Dujardin, 1977 : 42)

Ce passage est extrêmement riche et tout à fait révélateur de la mouvance des normes qui régissent l’accessibilité des femmes à l’espace public comme du caractère fluctuant de celui-ci. Si les usages ont aujourd’hui changé, on comprend mieux l’opposition structurelle entre hommes et femmes et les pratiques qui en découlent. Le genre conditionne les pratiques et façonne l’espace.

Si l’on s’attarde sur l’espace urbain, où la notion d’espaces publics est plus à même d’être utilisée, Farida Naceur, dans sa contribution à l’ouvrage *Femmes et ville* raconte comment la prédominance masculine pèse au dépend des espaces féminins et de la sécurité de ces espaces. En s’appuyant sur une étude menée à Batna, une ville de l’Est algérien créée au début de la colonisation¹⁴, dans deux quartiers populaires de la ville, l’auteure observe comment l’aménagement de la ville et ses « défauts d’aménagement », comme la disposition des sièges, l’absence de lieux réservés ou encore une conception très ouverte de l’espace, favorise la prédominance masculine. À l’inverse, les centres commerciaux présentent deux caractéristiques majeures : l’intimité et un aménagement de qualité ; la nature des commerces (luxe, bijoux, articles féminins) attire des usagers relativement aisés ainsi que des femmes. Ainsi, selon l’auteur, ces lieux tendent à devenir des lieux de divertissement et de promenades pour les femmes et surtout parmi les plus jeunes. On peut ici regretter que les espaces plus permissifs, dans lesquels la présence des femmes est autorisée, soient des espaces de consommation. Les centres commerciaux semblent ainsi signaler la tolérance — encadrée — des femmes dans les espaces publics. Le rôle de l’aménagement et de la conception de l’espace urbain est donc majeur du point de vue de l’accessibilité aux femmes.

¹⁴ La ville de Batna a vu le jour sur décret du 12 septembre 1848, signé par Napoléon III.

Dans les sociétés maghrébines, l'espace public est également conçu comme un espace de danger pour les femmes. Farida Naceur évoque ainsi les « processus sociaux qui régularisaient l'accessibilité au sein du voisinage, de l'autre¹⁵ », bouleversés par l'urbanisme occidental moderne. Ces processus de régularisation de l'accessibilité permettent un contrôle des personnes allant et venant à proximité des foyers, de l'intérieur, ainsi qu'une appropriation des espaces limitrophes entre les habitations par les femmes, espaces qui devenaient ainsi des lieux de sociabilité suspendus entre le dehors et le dedans. L'urbanisme traditionnel, avec ses hauts immeubles, ses cours et ses halls ne permet plus une telle appropriation. De fait, Farida Naceur emploie le terme de « no man's land » pour désigner les vastes espaces ouverts entre les habitats collectifs, espaces qui favorisent également le regroupement de jeunes hommes. Cette proximité des groupes masculins et des intérieurs accentue le sentiment d'insécurité et l'idée même de danger dans cet extérieur. Les normes sociales s'en trouvent ainsi renforcées parce que les femmes, craignant une agression ou un affront à leur honneur tendent davantage à se soumettre à la ségrégation genrée de l'espace public censée les protéger.

Dans les représentations des espaces publics, la rue est connotée négativement et sortir dans la rue n'a pas la même signification pour les femmes et les hommes. Selon Pierre Bourdieu, sortir est « un mouvement proprement masculin, qui conduit vers les autres hommes, et aussi vers les dangers et les épreuves auxquels il importe de faire front¹⁶ », faire front car l'honneur masculin se révèle dans le défi et la riposte. La rue est un univers masculin où les hommes se retrouvent pour passer du temps ensemble, jouer etc. Quand celui des femmes est traditionnellement dans les maisons ou dans les espaces entre les habitations, la rue est l'espace de sociabilité des hommes.

Un peu plus haut nous avons vu comment un changement macroéconomique, l'abandon généralisé de l'agriculture comme source de revenus dans les communautés villageoises et l'exode rural, avait pu initier un changement dans l'accessibilité des femmes à « l'extérieur », en l'occurrence les commerces. Voyons à présent un exemple inverse ; en Algérie, au début des années 1990 les jeunes sont durement touchés par le chômage. Désœuvrés, ils « passent l'essentiel de leur temps, faute d'occupation, appuyés ou adossés aux murs du voisinage¹⁷ » et très vite, apparaît l'expression « hittistes », du terme

¹⁵ NACEUR Farida, « La problématique de la dominance masculine au niveau des espaces urbains : cas des villes algériennes » DENEFLÉ Sylvette. *Femmes et villes*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004. pp. 239-247
URL : <http://books.openedition.org/pufr/386>

¹⁶ BOURDIEU Pierre, *Le Sens pratique*, Op. cit., p. 456

¹⁷ LE PAPE Loïc, « 2. « Histoire de voir le temps passer ». Les hittistes algériens », in BONNEFOY Laurent éd., *Jeunesses arabes. Du Maroc au Yémen : loisirs, cultures et politiques*. Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2013, p. 42

hitt qui signifie « mur » en darija, dialecte algérien. Pour ces jeunes hommes, l'espace que les normes sociales leur attribuent n'est plus cet espace de circulation et d'échanges ; l'absence d'opportunités fige le mouvement et alors, que leur présence s'enracine, ou s'emmure en l'occurrence, dans l'espace public, les habitudes des femmes et leurs usages de l'espace public s'en trouvent modifiés, modelés par l'accroissement du sentiment d'insécurité que provoque cette présence masculine continue, souvent associée à l'usage d'alcool, de drogue et de violence.

Au Maroc ou en Algérie, aperçu du vécu féminin de l'espace public

Les études sur les espaces algériens et marocains témoignent de différences prononcées entre les sphères géographiques telles que les milieux rural et urbain, les quartiers, le centre-ville. Schématiquement, plus on se rapproche de l'intime, de l'espace et du connu, plus le contrôle social est prononcé, ce qui pousse nombre d'individus — et nous croyons pouvoir affirmer que ce phénomène est relativement universel — à chercher l'anonymat des grandes villes et à fuir une pesante pression du voisinage. D'autres, au contraire, cherchent à conserver des réseaux de connaissance et de solidarité, lesquels apportent un sentiment de sécurité. Safaâ Monqid, dans son étude sur les stratégies résidentielles des femmes à Rabat relève que les femmes issues de milieux ruraux ou de petites villes, nouvellement arrivées dans la ville, ont une préférence pour les quartiers populaires, ce qui « leur permet de garder le lien social basé sur l'échange¹⁸ » car « les gens y sont solidaires les uns envers les autres, elles se sentent chez elles, en famille.¹⁹ »

En effet, puisque l'espace domestique est considéré comme l'espace féminin par excellence, au Maroc, les stratégies résidentielles sont l'apanage des femmes. L'auteure met en évidence une recherche de la centralité qui permet d'organiser au mieux les déplacements des femmes en fonction de leurs responsabilités familiales et domestiques et de leur travail. La question de la mobilité est donc au cœur des stratégies résidentielles féminines.

Cette enquête met également en avant le choix du logement, lequel ne suscite pas nécessairement l'unanimité ; pour certaines femmes, l'appartement représente la modernité tandis que pour d'autres, il nuit à la sociabilité, car trop fermé, et complique

¹⁸ MONQID Safaâ « Femmes et stratégies résidentielles à Rabat » in DENEFLÉ Sylvette, Femmes et Ville, Op. Cit. pp. 471-487

¹⁹ MONQID Safaâ « Femmes et stratégies résidentielles à Rabat » in DENEFLÉ Sylvette, Femmes et Ville, Op. Cit. pp. 471-487

les tâches des femmes, notamment s'il n'y a pas de terrasse, essentielle pour le linge, le ménage, la préparation des grands repas etc. A contrario, la maison semble privilégiée par le plus grand nombre car elle permet justement l'expression de la sociabilité des femmes et favorise les réseaux de solidarité.

Si l'espace féminin est celui de l'intérieur, du dedans, sa sociabilité paraît bien vulnérable face à la « modernité », à l'urbanisation occidentale et à l'abandon des campagnes et des activités agricoles. Le cloisonnement des espaces pèse ainsi davantage sur les espaces attribués aux femmes, notamment parce que la pression sur cet espace vient de l'extérieur ; elle en compresse les limites, accentuant les tensions.

Toutefois, il faut tenir compte des grandes disparités entre les femmes qui vivent en ville et celles qui vivent en milieu rural ; au Maroc, l'analphabétisation des femmes comme des hommes dans les milieux ruraux est très importante et contribue à la reproduction des modèles traditionnels, y compris des modèles de ségrégation sexuée de l'espace ; l'analphabétisation des femmes contribue à l'intégration des cadres patriarcaux et leur propre exclusion de l'espace public. L'accès à l'éducation permet aux femmes de « surmonter » les cadres de l'ordre moral et social patriarcal.

Par ailleurs, outre le fait que l'analphabétisation des femmes soit moindre en milieu urbain, la ville, par sa densité et ses espaces restreints, bouleverse l'application des normes culturelles traditionnelles — une caractéristique qui peut aussi être porteuse de changement et d'évolution.

L'honneur, *el horma*, notion centrale des sociétés arabes et de leurs représentations, est au cœur de la répartition genrée des rôles et de l'occupation sexuée de l'espace. C'est toute la dimension normative de l'honneur qui s'exprime. Julie Peteet relève ainsi que, dans les sociétés arabes, la masculinité comme la féminité ne sont des traits ni naturels, ni donnés ; ce sont des constructions sociales qui sont notamment atteintes par la défense de l'honneur qui apparaît comme un cadre défini, un guide à suivre pour acquérir masculinité ou féminité. La séparation des espaces féminins et masculins, le rejet du corps de la femme et de ses attributs de féminité hors des espaces publics sont un moyen de préserver l'honneur des hommes en ne risquant pas les troubler et de ne pas compromettre les femmes.

Or, comme le relève Nassima Dris, « l'urbanisation engendre une complexification du régime des échanges sociaux qui se traduit par une diversité plus grande d'occasions de rencontres entre hommes et femmes ainsi qu'une gamme de territoires plus ou moins

ouverts aux femmes²⁰ ». La ville offre une plus grande possibilité d'échanges, de rencontres et d'imprévisibilité. La féminité et la masculinité arabes telles que décrites par Julie Peteet, centrées autour de l'honneur et des codes de conduite repose sur la prévisibilité puisque à telle situation — par exemple la rencontre d'une femme du voisinage — doit répondre un comportement qui ne compromette ni l'honneur de la femme ni celui de l'homme — en l'occurrence l'abaissement des yeux. La répartition sexuée de l'espace se trouve ainsi ébranlée par l'imprévisibilité et la plus grande probabilité des rencontres et des échanges ; les femmes gagnent en visibilité, ce qui les expose aux violences masculines²¹ mais permet aussi, paradoxalement, leur émancipation.

Aujourd'hui, en ville, les femmes sont de plus en plus visibles et investissent des secteurs de plus en plus nombreux dans les sociétés algériennes et marocaines. Les contraintes économiques, l'accès de plus en plus large des femmes au marché de l'emploi, la scolarisation permet aux filles et femmes urbaines de fréquenter les espaces publics dont elles étaient traditionnellement exclues.

Les espaces masculins et les espaces féminins se multiplient créant ainsi un plus grand nombre d'interfaces propices aux échanges. Katia Nigaud et Fabrice Ripoll observent toutefois que « la dimension du genre persiste donc à conditionner les pratiques et introduit, de fait, une segmentation de l'espace. L'espace public, de plus en plus partagé mais de fait morcelé, donne l'impression d'une mosaïque d'espaces féminins et masculins juxtaposés, entre lesquels s'intercalent quelques espaces mixtes, où les rapports entre les sexes sont extrêmement complexifiés.²² »

Dans son étude sur les usages de la ville à Alger, Nassima Dris relève que le regard tend à maintenir les limites entre les espaces sexués pour pallier cette proximité, ces rencontres entre hommes et femmes. Le regard permet ainsi l'évitement des femmes, comme des violences, verbales, physiques ou symboliques, qui peuvent être perpétrées contre elles. La femme peut ainsi être invisibilisée des espaces publics par son exclusion du champ de vision. Le regard de l'homme et le corps de la femme sont en permanente tension dans les espaces publics, qu'il s'agisse de voir, de regarder et de montrer, ce que l'on retrouve

²⁰ DRIS Nassima « Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger » Femmes et Villes, Op. Cit. pp. 249-264

²¹ MONQID, Safâa. Femmes dans la ville : Rabat : de la tradition à la modernité urbaine. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014

²² NIGAUD Katia et RIPOLL Fabrice « Femmes maghrébines dans la ville. Insertion sociale et appropriation de l'espace public. Deux facettes de l'émancipation féminine ? » Femmes et ville, Op. Cit. pp. 489-499

dans les sociétés occidentales et la société française²³, ou au contraire d'éviter et de cacher.

Quelles que soient les stratégies pour exclure les femmes des espaces publics, elles ne résistent pas à la force créatrice, génératrice d'évolution des structures sociales, culturelles et *a fortiori* — mais peut être bien plus tard — mentales, liée à la transgression des normes qui régissent les espaces. En effet, avec le mouvement des individus, la proximité de ces espaces, leur juxtaposition et leur croisement les normes socio-morales ne peuvent résister aux transgressions. C'est là le caractère éminemment ambivalent de l'espace public qui permet la rencontre des différences. Aussi, l'espace public permet à la fois de s'affranchir des normes communautaires mais, par l'ambivalence des comportements qui s'y retrouvent mélangés, il expose également les femmes comme les hommes à « la violation de *la horma* par toutes les agressions possibles (verbales ou physiques)²⁴ ».

Paradoxalement, l'espace public est un lieu de danger mais également un lieu de plus grande liberté, où les limites constitutives de l'ordre social et mental sont plus floues, plus mobiles. L'espace public permet la transgression elle-même propice à l'évolution. A cet égard, il serait intéressant de comparer les stratégies migratoires contemporaines des hommes et des femmes du point de vue géographique. Ces dernières privilégient-elles les grandes villes ? Les quartiers avec une forte densité de populations issues de la migration, la proximité de parents ou amis ou au contraire des quartiers français avec une faible mixité culturelle ?

Dans le rapport des femmes algériennes ou marocaines à l'espace, ressort l'importance de lieux privés mais ouvert à un public choisi, idéalement une terrasse qui permet intimité et sociabilité. Farida Naceur, dans son étude sur Batna précédemment évoquée, rapporte ainsi que selon plusieurs femmes interrogées, les espaces collectifs à l'intérieur des immeubles sont soit trop ouverts — les cours entre les immeubles — soit trop étroits, comme elles halls ou les couloirs. Dans les deux cas, ce sont des lieux de passage, davantage perçus comme sujets aux dégradations qu'aux rencontres.

²³ A ce sujet nous renvoyons à l'ouvrage de Nancy Houston, *Reflets dans l'oeil d'un homme*, Actes Sud, Paris, 2012, 320 p. L'auteure évoque notamment le « regard-désir des hommes toujours en éveil dans l'espace public ».

²⁴ DRIS Nassima op. cit.

Concernant les espaces publics à proprement parler, la dégradation, la pollution et les amoncellements de déchets sont facteurs de répulsion. L'inégalité des usages paraît ainsi favorisée, entretenue par un environnement repoussant, caractère qui lui-même entretient un sentiment d'insécurité par les représentations auxquelles il renvoie.

Représentation et invisibilité des femmes migrantes en France

Pour les femmes d'origine algérienne ou marocaine résidant en France, la question des espaces publics soulève celle des « enjeux de résistance aux valeurs traditionnelles et (des) obstacles soulevés par l'adoption des valeurs françaises. »²⁵ Et pourtant force est de constater qu'elle fait l'objet de très peu d'études à part entière. Néanmoins les études sur le genre et la ville²⁶, de même que sur les femmes migrantes, sont récentes.

Les femmes migrantes furent longtemps oubliées de l'histoire et des travaux sur les migrations, à partir des années 1950 et de l'immigration postcoloniale. La migration des femmes, et particulièrement des femmes d'origine algérienne ou marocaine, est alors envisagée comme connexe à celle des hommes. Dans les discours des institutions sociales et publiques, elles apparaissent comme les épouses des travailleurs immigrés²⁷, souvent représentées comme seules et isolées, recluses à *l'intérieur*, sans contact avec l'extérieur. Elles apparaissent ainsi comme les victimes des préceptes archaïques de ce qui est identifié comme « la culture musulmane ».

Dans le débat public français, elles font leur apparition bien après les hommes. Les femmes sont souvent envisagées comme victime du joug et de la violence des hommes musulmans, comme l'illustre le débat autour de la question du voile, une question qui soulève bien des passions et pointe du doigt les prétendues contradictions entre les « valeurs arabo-musulmanes » et les valeurs de la république laïque française.

²⁵ VASSBERG Liliane M. « Immigration maghrébine en France: l'intégration des femmes » *The French Review* Vol. 70, N° 5, avril 1997, pp. 710-720

²⁶ Un des premiers travaux qui s'intéresse à la question est le remarquable article de Hayden Dolores, « What Would a Non-Sexist City Be Like? Speculations on Housing, Urban Design, and Human Work. » *Signs*, vol. 5, n° 3, 1980, pp. S170-S187. URL : www.jstor.org/stable/3173814.

Pour un aperçu récent des travaux sur le genre et la ville, ainsi que de leur évolution, voir BLIDON Marianne. « Genre et ville, une réflexion à poursuivre », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017 pp. 6-15

²⁷ Comme le montre l'expérience de Madame Laali, avec qui s'entretient Camille Lacoste-Dujardin et dont le fruit des échanges a fait l'objet de l'ouvrage précité, au début de l'immigration post-coloniale, les femmes qui émigraient en France faisaient figure d'exception et étaient davantage émancipées du joug patriarcal traditionnel ; elles n'étaient en effet pas contraintes de rester auprès de leur belle-famille et d'assurer le travail domestique. LACOSTE-DUJARDIN Camille Op. cit.

De nombreux stéréotypes et représentations sociales entourent donc les femmes migrantes maghrébines. Noria Boukhobza, qui retrace justement ces représentations des femmes maghrébines, parle ainsi de « figures imposées²⁸ » ; dans les années 1990, alors que les hommes sont associés à la délinquance, aux trafics en tout genre et à la radicalisation, elle distingue la figure de la « médiatrice culturelle » pour les femmes plus âgées tandis que les plus jeunes sont celles qui réussissent leur scolarité — par opposition aux jeunes hommes qui « se perdent ». Apparaît également l'image de la « fille voilée » et, au tournant des années 2000, celle de la femme « victime et victimisée », la musulmane « non-intégrée » ou au contraire « la républicaine ». Dans certaines représentations stéréotypées de la famille d'origine musulmane vivant dans « les quartiers sensibles », « les mères sont perçues comme les gardiennes de la tradition ou les agents de transmission de la « culture familiale » qui passe essentiellement par elles. Elles ne peuvent être vues et étudiées que dans l'espace privé.²⁹ »

La question des images et représentations associées aux femmes d'origine marocaine ou algérienne est centrale puisqu'elle permet de comprendre la place qui leur est dévolue dans l'espace public français, au sens de sphère publique, d'opinion publique. Ainsi, en leur accolant d'emblée le profil de migrante dans le cadre du regroupement familial, elles sont reléguées au second plan, derrière la figure masculine dont elles sont présumées dépendre. Dans un premier temps, les migrantes, dites de première génération, ont effectivement émigré en France pour rejoindre leur époux « travailleurs émigrés » — sur ce point nous renvoyons de nouveau à l'ouvrage précité de Camille Lacoste-Dujardin³⁰. Si les schéma traditionnels maghrébins de séparation genrée des espaces intérieurs et extérieurs ont alors été reproduits en France, les représentations et images françaises de la femme migrante ont contribué à les invisibiliser et à cloisonner les espaces.

Mais progressivement, la société de résidence, ses codes et la place qu'elle laisse aux étrangers bouleverse le statut des femmes comme celui des hommes. Dans une logique d'acculturation, de côtoiement de système de valeurs, et de deux ordres sociaux et mentaux différents, l'émigration déclenche tout une série de changement dans les structures familiales : diminution du nombre d'enfants, famille monoparentales,

²⁸ , « Les filles naissent après les garçons », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21 - n°1 | 2005, 227-242. <http://journals.openedition.org/remi/2333>

²⁹ BOUKHOBZA Noria, « Les filles naissent après les garçons », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°1, 2005, pp. 227-242. URL : <http://journals.openedition.org/remi/2333>

³⁰ Madame Laali raconte ainsi comment, dans les premiers temps de son arrivée en France, elle est restée dans l'appartement conjugal, sans sortir. Ses seules interactions avec l'extérieur étaient permises par une voisine qui la laissait regarder la rue à travers sa fenêtre. Camille Lacoste-Dujardin, Op. Cit.

séparations, divorces, accès des femmes à l'emploi etc. Notons toutefois que ces changements ne sont pas uniquement liés au contexte migratoire puisque l'espace urbain bouleverse les structures familiales élargies traditionnelles et tend à faire apparaître des structures familles nucléaires³¹. Emigrées en France, les femmes sont ainsi amenées à prendre en charge les tâches qui reviennent aux femmes dans la vie familiale telles que conçues par la société traditionnelle française, en plus des charges domestiques et éducatives : les interactions avec les institutions scolaires, de santé ou sociale. En tant que femmes immigrées dans la société française, il leur est demandé de s'intégrer. Le corps des femmes devient ainsi un lieu de tension entre deux systèmes de valeurs socioculturelles, deux systèmes eux-mêmes en évolution permanente.

En effet, si l'émigration des femmes, dans un premier temps femmes de travailleurs émigrés, a également contribué à remettre en question le modèle traditionnel fondé sur une dichotomie des espaces ainsi que la place de la femme, celle-ci, et particulièrement son corps fait souvent l'objet de toutes les attentions au sein de la famille.

Là encore, il faut se garder de toute généralité et se montrer prudent ; la famille est une construction sociale et se trouve, comme toute construction sociale, amenée à évoluer. Pour ses membres, elle constitue aussi un espace où se rencontrent plusieurs temporalités, plusieurs conceptions de la norme sociale qui entrent en interaction. Avec l'immigration, une autre forme d'interaction des normes et des valeurs s'ajoute à l'interaction temporelle : une interaction entre les normes et les valeurs de la société de résidence et celles de la société d'origine. Au fil du temps et en fonction de chaque famille, chaque individu, ces diverses normes et le rapport à ce double système de référence culturel évolue. Il existe donc une multitude de configurations, de relations et de pratiques familiales dans le contexte migratoire. Néanmoins il peut exister des conflits de normes et de valeurs importants au sein de ces familles, conflits dont les filles font souvent les frais : « *la différence de traitement des garçons et des filles dans l'éducation des enfants, en particulier la restriction de l'accès de ces dernières à l'espace public et à des projets de vie autonomes est à l'origine des confrontations.*³² »

Le corps des femmes d'origine maghrébine fait également l'objet d'un débat public dans la société française, celui du port du *hijab*.

³¹ PÉREZ BELTRÁN Carmelo « Femmes, changement social et identité au Maghreb », URL: https://www.academia.edu/239361/Femmes_changement_social_et_identité_au_Maghreb

³² MELIS Corinne, « Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et Voix de Femmes », Revue européenne des migrations internationales, vol. 19 - n°1 | 2003, 81-100. <http://journals.openedition.org/remi/364>

Les femmes dites de la seconde génération, nées en France de parents émigrés, tendent à sortir de l'invisibilisation de l'espace public dans laquelle les représentations françaises, alliées aux structures culturelles traditionnelles, les contraignent. Cet investissement de l'espace public et des espaces publics est indissociable d'une réflexion identitaire ; la particularité de cette « génération automatisée génération « beur » tient à ce qu'elle a émergé dans des conditions culturelles et historiques particulières, une convergence entre l'expression d'une contestation de l'ordre social et de l'ordre des banlieues et la constitution d'un processus d'identification culturelle.³³ »

Concrètement, la présence de cette génération dans l'espace public se matérialise par la création d'associations, rendue possible par la loi du 9 octobre 1981 qui modifie la loi 1901 relative au contrat d'association et permet ainsi la création d'associations par des personnes étrangères.

Un mouvement associatif issu de l'immigration se développe, une dynamique que l'on retrouve particulièrement chez les femmes et qui « contribue à modifier leur rapport à l'espace public, et entraîne autant qu'elle révèle de nouvelles dynamiques relationnelles dans la sphère privée³⁴ ». S'inscrivent dans le mouvement associatif franco-maghrébin de la conception d'une « nouvelle citoyenneté » : « Visant à être l'expression d'identités collectives négociées collectivement dans l'espace public et politique français, cette nouvelle citoyenneté rompt ainsi avec la tradition individualiste et assimilationniste (« être citoyen autrement », comme le revendiquaient les jeunes).³⁵ »

La structures de l'association permettent de créer une sphère à mi-chemin entre l'espace privé et l'espace public, une sphère plus intime et contenue — que ce soit par le cadre spatial physique où ses membres se réunissent que par le cadre du règlement et des objectifs de l'association en tant que personne morale — tout en étant ouverte sur l'extérieur. Elles permettent ainsi un espace de médiation, d'échanges, de revendications, un espace où les femmes peuvent échanger autour des questions inhérentes à leur statut au sein de leur communauté comme au sein de la société de résidence. « L'association introduit en outre dans le débat public la dimension sexuée d'une lutte pour l'égalité des

³³ Nadir BOUMAZA « Immigration et espace urbain. Une approche anthropologique » L'homme et la société, n°83,, 1987, pp. 92-105 https://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1987_num_83_1_2267

³⁴ Corinne Mélis, « Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et Voix de Femmes », Revue européenne des migrations internationales, vol. 19 - n°1 | 2003, 81-100. <http://journals.openedition.org/remi/364>

³⁵ Catherine Wihtol de Wenden, « La nouvelle citoyenneté », Hommes et Migrations, n°1196, mars 1996, pp. 14-16
URL : https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1996_num_1196_1_2629.

Pour plus sur la nouvelle citoyenneté : BOUAMAMA Saïd, CORDEIRO Albano, ROUX Michel (1992) La citoyenneté dans tous ses états, de l'immigration à la nouvelle citoyenneté, L'Harmattan, Paris, 361 p.

droits qu'elle situe simultanément dans le champ familial et communautaire et dans le champ sociétal, considérant que les discriminations directes et indirectes (De Rudder, 1995 : 34-38) spécifiques vécues par les femmes et les filles immigrées ou issues de l'immigration intéressent la société dans son ensemble.³⁶ »

Les associations exploitent l'idée de carrefour entre les espaces physiques comme socioculturels et permettent ainsi de donner à certaines femmes une plus grande visibilité. Néanmoins les femmes émigrées sont prises en étau entre le racisme en France qui les renvoie régulièrement à leur identité étrangère, la montée de l'intégrisme — en Algérie particulièrement — et le sexisme structurel des sociétés algériennes, marocaines et françaises, sexisme qui s'illustre dans l'organisation et les usages des espaces publics.

Le quartier de Barbès

Au nord de Paris, dans le 18^e arrondissement, les quartiers de Barbès, Château-Rouge ou de la Goutte-d'Or apparaissent comme les derniers quartiers populaires. Ce sont aussi, depuis le XIX^e siècle, des quartiers d'immigration avec une activité commerciale importante. La fréquentation des espaces publics est importante, notamment du fait de cette activité commerciale intense, mais est très inégale : elle est surtout masculine et particulièrement le soir. En effet, les femmes y sont présentes mais surtout en journée et dans leur usage de l'espace public, transparaît leur travail domestique : les achats alimentaires, accompagner les enfants à l'école ou au square³⁷.

Pour clore cette réflexion sur le rapport des femmes immigrées d'origine marocaine et algérienne à l'espace public en France, évoquons le travail de Randa Maroufi, photographe et plasticienne. Ses photographies, sont exposées en grand format, boulevard Rochechouard.

Ces photos mettent en scène le quotidien des espaces publics, des rues et des terrasses du quartier Barbès ; au lieu des hommes qui occupent habituellement ces lieux, ce sont des femmes, les « intruses ». Elles portent des vêtements similaires à ceux des hommes, reproduisent leurs gestes, leurs attitudes et leurs occupations : « elles jouent aux cartes, regardent un match de foot dans l'indifférence de l'écoulement du temps. Elles occupent

³⁶ Corinne Mélis, art. précité

³⁷ Pour une étude approfondie de ces quartiers, nous renvoyons à l'article d'Anne Clerval « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris intra-muros », *Espaces et sociétés*, 2011/1 (n° 144-145), p. 55-71
URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-1-page-55.htm>

les terrasses, se mettent en vitrines dans l'étrangeté d'un espace public d'exclusion, celle de genre.³⁸ » Des femmes grimées en hommes, y compris lors de la reproduction d'un contrôle de police, qui occupent enfin l'espace public. Une question se pose : faut-il adopter les postures des hommes, leur sociabilité et leurs occupations pour pouvoir investir les espaces publics sans que pèse sur les femmes une quelconque crainte ou un sentiment de transgression ?

Conclusion

Si différentes stratégies d'invisibilisation des femmes existent dans les trois sociétés traditionnellement patriarcales évoquées, elles peuvent se rencontrer et se conjuguer par le phénomène migratoire, et ce, particulièrement si les femmes d'origine algérienne ou marocaine sont en France dans une structure familiale.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à émigrer seules, ce qui leur octroie une plus grande indépendance mais ne les prémunie pas contre l'exercice d'une pression, parfois violente par des hommes maghrébins qui pensent devoir reproduire ou préserver une ségrégation spatiale genrée.

A cela s'ajoute le phénomène d'invisibilisation des femmes de l'espace public et des espaces publics en France ; comme précédemment évoqué, le processus d'urbanisation, lié à la société industrielle, a conduit à une division de l'espace en deux sphères, l'espace privé et l'espace public, division entretenue par l'idée que les espaces publics ne sont pas des lieux sûrs donc fréquentables pour les femmes. Conçu pour les hommes, l'espace public a progressivement été investi par les femmes qui ont toutefois intériorisé certaines règles de la ségrégation de l'espace, intériorisation nourrie par la crainte de violences verbales ou physiques à leur rencontre. Enfin, bien que le sujet qui nous occupe soit celui des espaces publics, il faut rappeler que l'invisibilisation des femmes est aussi présente dans les discours et les représentations, dans la sphère de l'opinion public. Là encore leur présence est plus prononcée depuis le mouvement *me too* ; cette présence est néanmoins associée à un statut de victime et surtout elle est intrinsèquement liée à leur qualité de femme. En tant qu'actrices de l'espace public elles sont très peu représentées ; selon le rapport du Global Media Monitoring Project de 2015³⁹, les femmes représentent

³⁸ MAROUFI Randa, « Les intruses », <https://www.randamaroufi.com/works/les-intruses-2/>

³⁹ Projet mondial de monitoring des médias (GMMP) 2015 Rapport national - France. URL : http://cdn.agilitycms.com/who-makes-the-news/Imported/reports_2015/national/France.pdf

24,1% des présentateurs dans les médias, contre 28,3% en 2010. Ne pas écouter les femmes, ne pas les laisser être vues qu'autrement que comme la figure hégémonique masculine l'a décidé ressemble fort aux stratégies d'évitement et de cloisonnement symbolique de la femme dans un espace connexe à celui des hommes qu'évoque Nassima Dris dans son étude sur Alger.

L'invisibilisation des femmes dans l'espace public, compris comme sphère publique et espaces matériels ouverts au public, et la soumission à la domination masculine est combattue en France, au Maroc comme en Algérie mais de manière illégale selon les territoires internes à ces Etats ; en France, nous avons déjà évoqué le mouvement *me too*, les travaux de l'association Genre et Ville ou encore les marches de femmes dans des « quartiers sensibles ». En Algérie, en rassemblant une grande partie du peuple, le mouvement du *hirak* a bouleversé la ségrégation sexuée des espaces et des rôles. Il est encore trop tôt pour évaluer les changements induits par ce mouvement en matière d'espaces publics mais, parce qu'il a été une transgression massive on peut espérer que le *hirak* impulse une nouvelle appréhension de la place des femmes dans l'espace public. Au Maroc, l'amélioration du rôle socio-politique des femmes a conduit à des changements législatifs en matière de statut personnel notamment, et la présence féminine dans la sphère publique et institutionnelle se développe depuis les années 2000.

Comme les associations en France dans les années 1990, le cinéma apparaît comme un troisième espace, un tiers lieu où s'expriment revendication, lutte contre les discriminations et pour les droits des femmes. Lui-même lieu de transgression⁴⁰, le cinéma permet la transgression, ne serait-ce que lorsqu'il porte un regard, une subjectivité féminine sur un écran, exposé à la vue ou au su de tous. En Algérie, on pense notamment à *Papicha*, le film de Mounia Meddour, censuré à sa sortie en 2019. Au Maroc, après le débat et les passions soulevés par le film de Nabil Ayouch, *Much Loved* (2015), de nombreux films mettent en lumière les contradictions de la société marocaine et la situation des femmes, à l'instar du dernier film de Maryam Touzani, *Adam* (2019). Le cinéma, moyen de résistance notable, permet ainsi aux femmes d'acquérir une visibilité, une visibilité qui les expose à des violences protéiformes mais, à long terme peut contribuer à leur émancipation.

En France, les images stéréotypées présentent les femmes immigrées d'origine maghrébine comme tiraillées entre tradition archaïque — qu'est censée représenter la figure de l'homme maghrébin — et modernité, associée à la société française. Or ces

⁴⁰ MORIN Edgar, *Le cinéma ou l'homme imaginaire. Essai d'anthropologie*, Editions de Minuit, 1956, 272 p.

stéréotypes ne sont par définition pas représentatifs et sont extrêmement réducteurs. Ils témoignent également de l'ignorance de la culture maghrébine car, si traditionnellement on observe une séparation des espaces masculin et féminin à laquelle correspond également deux formes de sociabilité, les diverses études mentionnées décrivent au contraire une déstructuration des espaces de solidarité et de sociabilité féminins par l'urbanisme occidental moderne.

S'il existe bien une tension entre deux systèmes de valeurs, l'exclusion des femmes de l'espace public n'est pas l'apanage des sociétés maghrébines, loin de là. Une occupation monotone, sans stimuli, un usage pratique (se déplacer, faire des achats, aller au parc ou dans les commerces) peut provoquer une tendance à préférer l'espace privé, comme un refuge pour fuir un espace qui n'offre que peu d'attraits mais présente des dangers. Au contraire, elle peut aussi encourager une démarche créative et impulser une nouvelle conception des espaces publics, une conception inclusive.

Une conception inclusive des espaces publics ne nous paraît guère possible sans inclure les femmes immigrées, comme toutes les autres personnes exclues *de facto* par l'élaboration des espaces publics, dans le processus d'élaboration des espaces. Or une telle inclusion semble indissociable d'une plus grande présence dans la sphère publique, les deux espaces publics matériel et immatériel étant irrémédiablement liés, le premier étant la représentation tangible du second.

Bibliographie

BARD Christine, (dir.), 2004, *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 252 p.

BIDET Jennifer, « Les frontières du genre. Descendantes d'immigrés algériens face aux décalages de normes en Algérie », *Sociétés contemporaines*, 2018/2, n° 110, p. 7-34. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2018-2-page-7.htm>

BLACHE Chris, LAPALUD Pascale, ROUSSEIL-RICHARD Lucie « Le droit à la flânerie. Genre et Ville » *Les cahiers de la LCD*, n°1, 2016, pp. 34-57

BLIDON Marianne, « Genre et ville, une réflexion à poursuivre ». In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017. Le genre urbain. pp. 6-15. URL : www.persee.fr/doc/ar_u_0180-930x_2017_num_112_1_3235

BOUKHOBZA Noria, « Les filles naissent après les garçons », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°1, 2005, pp. 227-242. URL : <http://journals.openedition.org/remi/2333>

BOURDIEU Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, 480 p.

BOURDIEU Pierre, « La domination masculine » *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 84, septembre 1990 pp. 2-31. URL : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1990_num_84_1_2947

CLERVAL Anne, « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris intra-muros », *Espaces et sociétés*, 2011/1, n° 144-145, p. 55-71. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-1-page-55.htm>

COUSTRAS Jacqueline, 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin, 156 p.

DENÈFLE, Sylvette (dir.). *Femmes et villes*. Nouvelle édition [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2004. URL : <http://books.openedition.org/pufr/333>

GUERRAOUI Zohra, STURM Gesine, « Familles migrantes, familles en changement. Le paradigme de la complexité. L'exemple des familles d'origine maghrébine », *Devenir*, 2012/4, Vol. 24, p. 289-299, URL : <https://www.cairn.info/revue-devenir-2012-4-page-289.htm>

HABERMAS Jürgen. « "L'espace public", 30 ans après. » *Quaderni*, n°18, Automne 1992 pp. 161-191. URL : www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1992_num_18_1_977

HAYDEN, Dolores. « What Would a Non-Sexist City Be Like? Speculations on Housing, Urban Design, and Human Work. » *Signs*, vol. 5, no. 3, 1980, pp. 170-187 URL: www.jstor.org/stable/3173814

LACOSTE-DUJARDIN Camille *Dialogue de femmes en ethnologie*, La Découverte, Paris, 2002 (publication originale, 1977), 133 p.

LACROIX Thomas, « Les Marocains en France : maturation d'une communauté transnationale » in Mohamed Berriane (coord.) *Marocains de l'extérieur 2017*, Fondation Hassan II, pp. 383-414, 2018

LIEBER Marylène, 2008, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Les Presses de Sciences Po. 328 p.

MONQID, Safâa. *Femmes dans la ville : Rabat : de la tradition à la modernité urbaine*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014 URL : <http://books.openedition.org/pur/27048>

MONQID Safâa, « Violence against women in public spaces: the case of Morocco », *Égypte/ Monde arabe*, n°9, 2012 URL : <http://journals.openedition.org/ema/3011>

MORIN Edgar, *Le cinéma ou l'homme imaginaire. Essai d'anthropologie*, Editions de Minuit, 1956, 272 p.

MOUJOURD Nassima, « Genre et migration de femmes seules. Entre androcentrisme et prisme de « la culture d'origine » », *NAQD*, 2010/1 (N° 28), p. 55-75. URL : <https://www.cairn.info/revue-naqd-2010-1-page-55.htm>

PAQUOT Thierry, *L'espace public*, La Découverte, col. « Repères », 2009, 125 p.

PÉREZ BELTRÀN Carmelo « Femmes, changement social et identité au Maghreb », URL: https://www.academia.edu/239361/Femmes_changement_social_et_identité_au_Maghreb

PETEET Julie, « Male Gender and Rituals of Resistance in the Palestinian 'Intifada': A Cultural Politics of Violence. » *American Ethnologist*, vol. 21, n° 1, 1994, pp. 31-49. URL : www.jstor.org/stable/646520

RAFFESTEIN Claude « Éléments pour une théorie de la frontière », *Diogène*, 1986, vol. 34, n° 134, p. 3-21

TUMMERS Lidewij, « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, 2015/1, n° 33, p. 67-83 URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-67.htm>

VASSBERG Liliane M. « Immigration Maghrébine En France: L'intégration Des Femmes. » *The French Review*, vol. 70, no. 5, 1997, pp. 710–720. URL : www.jstor.org/stable/398424

WITHOL DE WENDEN Catherine, *Migrations. Une nouvelle donne*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, col. « Interventions », 2016, 184 p.